

La Chambre de commerce internationale

La Chambre de commerce internationale (ICC) est l'organisation mondiale des entreprises. Elle est l'unique porte-parole reconnu de la communauté économique à s'exprimer au nom de tous les secteurs et de toutes les régions.

ICC a pour mission fondamentale d'encourager les échanges et les investissements internationaux et d'aider les entreprises à relever les défis et saisir les opportunités de la mondialisation. Depuis sa fondation, au début du siècle dernier, son action repose sur la conviction que le commerce est une puissante force de paix et de prospérité, et le petit groupe de patrons clairvoyants qui fut à l'origine de sa création se qualifiait lui-même de « marchands de paix ».

Les activités d'ICC relèvent essentiellement de trois domaines : élaboration de règles, arbitrage et politique générale. Le fait que ses entreprises et associations membres soient directement engagées dans le commerce international lui confère un poids sans égal dans la mise en place de règles destinées à guider la bonne marche des affaires dans le monde. Bien que ne faisant appel qu'à l'autodiscipline, ces règles sont quotidiennement respectées dans des milliers de transactions et font partie intégrante de l'édifice du commerce international.

ICC offre également aux entreprises de nombreux services pratiques essentiels, au premier rang desquels figurent ceux de sa Cour internationale d'arbitrage, principale institution mondiale de règlement des litiges commerciaux. Autre pièce maîtresse du dispositif d'ICC, sa Fédération mondiale des chambres de commerce (WCF) a pour mission d'encourager la formation de réseaux et les échanges d'informations sur les pratiques d'excellence des chambres.

Cadres et experts des entreprises membres d'ICC travaillent à formuler le point de vue de la communauté économique internationale, tant sur de grands problèmes touchant au commerce et à l'investissement que sur des sujets techniques et sectoriels essentiels, dans le domaine, entre autres, des services financiers, des technologies de l'information, des télécommunications, de l'éthique du marketing, de l'environnement, des transports, du droit de la concurrence et de la propriété intellectuelle.

ICC entretient d'étroites relations de travail avec les Nations unies comme avec d'autres organisations intergouvernementales, dont l'Organisation mondiale du commerce, le G20 et le G8.

Fondée en 1919, ICC fédère aujourd'hui des centaines de milliers de sociétés et d'associations économiques, dans plus de 120 pays. Ses comités nationaux relaient les préoccupations des entreprises locales et communiquent aux pouvoirs publics les avis qu'elle exprime au nom de la communauté économique mondiale.



Chambre de commerce internationale
L'organisation mondiale des entreprises

38, Cours Albert 1er, 75008 Paris, France
Telephone +33 (0) 1 49 53 28 28 Fax +33 (0) 1 49 53 29 24
Internet www.iccwbo.org Courriel icc@iccwbo.org



Chambre de commerce internationale
L'organisation mondiale des entreprises



Paix et prospérité par le commerce mondial

ICC en 2010
Résultats, objectifs
et leadership



ICC en 2010

ICC innove par temps de défi	2
Travailler pour les entreprises	4
INCOTERMS® 2010 : des règles commerciales révisées pour un monde interconnecté	12
Projets spéciaux : BASCAP et BASIS	16
Réseau des comités nationaux ICC	22
Comité directeur	23
Présidence et Secrétaire général	24

ICC innove par temps de défi



Comme prévu, 2009 aura été une des années les plus difficiles de mémoire récente, avec la pire récession depuis la Seconde guerre mondiale, mettant les entreprises en faillite et poussant le chômage à des niveaux records et la dette publique à des sommets dangereux. Pourtant, à la fin de l'année les interventions publiques massives aux Etats-Unis, en Europe et en Asie ont réussi à éviter le pire. La récession a été déclarée officiellement terminée au cours du troisième trimestre à la fois en Europe occidentale et en Amérique du Nord, alors que la Chine et d'autres pays d'Asie ont fait montre d'une croissance solide inattendue vers la fin 2009.

Il serait cependant malavisé d'en conclure qu'une croissance économique durable nous attend au tournant. Comme le démontrent la crise de la dette à Dubaï et les déficits publics très significatifs en Grèce, en Grande-Bretagne, en Espagne, en Irlande et aux Etats-Unis, d'autres surprises désagréables pourraient encore se produire. Le premier défi pour les gouvernants cette année sera de mettre fin avec succès à leurs

mesures de stimulation sans pour autant plonger leurs économies de nouveau dans la récession.

Une contribution concrète à la croissance durable sera de réussir la conclusion du cycle des négociations commerciales multilatérales de Doha en 2010. Etant donné une chute d'environ 12 pour cent des échanges mondiaux en 2009, il est plus urgent que jamais que les gouvernants du monde entier mobilisent la volonté politique nécessaire pour conclure le cycle de Doha. Il faut saluer la décision prise par le G20 en avril dernier pour garantir 250 milliards de dollars pour soutenir le financement du commerce sur deux ans. Or comme le démontrent deux enquêtes sur le financement du commerce effectuées par la Commission bancaire d'ICC, le volume des échanges mondiaux devra augmenter de manière significative avant que l'économie mondiale puisse espérer retrouver une période de croissance durable.

Alors que la communauté internationale travaillait en relative harmonie pour faire face à la crise, un développement encourageant a été l'émergence du G20 en tant que premier forum pour mettre en place une politique économique internationale. Etant donné que les pays membres représentent 90 pour cent du produit mondial brut, le G20 reflète la nouvelle répartition du pouvoir économique dans le monde actuel. Pourtant, et malgré des efforts louables par les leaders du G20 pour contenir les pressions protectionnistes, tout recours généralisé à des politiques du chacun pour soi pourrait faire dérailler la reprise qui reste timide dans la plupart des pays.

Tout au long de l'année, ICC s'est mobilisée pour présenter les priorités internationales des entreprises aux leaders du G20 et ceux du G8, y compris lors de réunions privées avec

le Premier ministre britannique Gordon Brown, et le Premier ministre italien Silvio Berlusconi, les hôtes des deux sommets.

Au cours de 2009, ICC a participé à une série de conférences internationales au sommet, où nous avons présenté les points de vue de la communauté mondiale des entreprises. Ces réunions ont inclus le Forum pour la gouvernance d'Internet, le 5^e Congrès mondial pour combattre la contrefaçon et le piratage et la 15^e Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Une année significative

L'année qui vient de s'écouler a été particulièrement significative pour ICC puisqu'elle a marqué le 90^e anniversaire de sa fondation. Nous avons célébré cet événement avec des manifestations internationales à Genève, Paris, Kuala Lumpur, New York et New Delhi. De nombreux membres du réseau de comités nationaux ont aussi organisé des manifestations locales.

Alors que nous reconnaissons les résultats passés, il nous faut cependant mettre l'accent sur l'avenir. La création de la Fondation pour la recherche d'ICC fait partie des initiatives orientées vers le futur. De même, l'année 2010 verra l'introduction de règles révisées dans deux domaines importants : les Règles uniformes relatives aux garanties sur demande, qui sécurisent les obligations monétaires et de performance dans les contrats commerciaux ; et les règles officielles d'ICC pour l'interprétation des termes commerciaux, Incoterms® 2010.

De plus, nous prévoyons de capitaliser davantage sur nos activités de rédaction de règles qui sont

reconnues au niveau international à la fois par les Etats et les institutions multinationales et qui sont susceptibles d'engendrer de nouveaux revenus pour ICC. Nous allons également nous efforcer de promouvoir des produits dérivés de notre propriété intellectuelle en exploitant les nouveaux médias.

S'adapter au changement

Dans un monde qui évolue rapidement, qu'elles soient grandes ou petites, les entreprises devront s'adapter à de nouvelles situations, souvent difficiles. ICC ne fait pas exception à cette règle. Depuis que j'ai assumé mes fonctions de Secrétaire général en juillet dernier, j'insiste pour que nous regardions d'un œil nouveau la manière dont nous travaillons. Se remettre en question n'est jamais chose aisée, mais demeure une tâche essentielle pour que les organisations, comme les personnes qui les composent, évoluent et progressent.

La crise économique, parfois, a été injustement imputée au monde des entreprises dans son ensemble. Cela est une perception erronée que notre organisation en tant que voix de la communauté internationale des entreprises s'efforce vigoureusement de corriger. Les valeurs fondamentales qui ont abouti à créer ICC il y a 91 ans – promouvoir le commerce et l'investissement internationaux, des marchés ouverts et la libre circulation des capitaux pour rapprocher les gens et empêcher la guerre – sont aussi pertinentes aujourd'hui qu'en 1919. Nous ne devons pas perdre de vue ces valeurs alors même qu'il faut innover, nous adapter et expérimenter pour favoriser une ICC plus forte et plus réactive.

Jean Rozwadowski
Secrétaire Général

Travailler pour les entreprises

Le quasi-effondrement du système financier international qui a engendré une crise économique mondiale, la plus forte chute du commerce international en plus de 60 ans et des niveaux de chômage inconnus depuis trois décennies, ont fait de 2009 une année exceptionnellement difficile pour l'entreprise au niveau mondial. ICC a relevé les défis de la récession en faisant connaître les perspectives des entreprises aux plus hauts niveaux des Etats et au niveau international, notamment au sein du G20 qui est en voie de devenir le premier forum pour la mise en place d'une politique économique internationale.

Célébration des 90 ans d'ICC

Au cours des 90 dernières années, l'économie mondiale a pris son envol, réalisant une croissance sans précédent, réduisant la pauvreté et produisant une prospérité sans équivalent aux nations désormais de plus en plus interconnectées. Depuis neuf décennies, les économies du monde entier se retrouvent face à des bouleversements et à des défis, allant de guerres et de conflits politiques jusqu'à l'hyperinflation et la dépression. C'est dans cette perspective historique que l'ICC a célébré ses 90 ans en 2009 par une série de manifestations à travers le monde qui ont mis en avant des sujets primordiaux pour l'entreprise. A Genève en février fut lancée officiellement la *ICC Research Foundation*, créée pour renforcer le rôle d'ICC en matière de leadership intellectuel pour la politique commerciale et

d'investissement à long terme. Les résultats des trois premiers projets de recherche – le commerce et l'emploi, l'avenir du capitalisme de marché, et la réinvention de la croissance durable – ont été présentés lors d'un sommet régional de chefs d'entreprise à New Delhi en décembre. En mars, un dîner à l'invitation du Ministre français des Finances, Christine Lagarde, a rendu hommage à des anciens présidents d'ICC, alors qu'à Kuala Lumpur les instances dirigeantes d'ICC ont marqué le 90^e anniversaire de l'organisation lors du 6^e Congrès des chambres de commerce au mois de juin.

Ensuite à New York en octobre, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, a été l'invité d'honneur lors d'un déjeuner d'ICC. Il a mis en évidence les relations longues et particulières entre l'ICC et les Nations Unies, allant du soutien apporté par l'ICC à la Charte de l'ONU de 1945 jusqu'à son rôle plus récent dans la création du Pacte mondial.

Le Secrétaire américain au Commerce Gary Locke a été l'invité d'honneur lors du dîner annuel la branche américaine d'ICC, United States Council for International Business. Le dîner de gala à l'hôtel Waldorf-Astoria à Manhattan a marqué une double célébration : les 90 ans d'ICC et le 40^e anniversaire de l'adhésion des Etats-Unis au système des carnets ATA. « Vous défendez depuis longtemps la puissance des marchés ouverts pour déclencher le potentiel humain à travers le monde », a dit M. Locke à ICC. « Et votre travail n'a jamais été si important qu'à l'heure actuelle. »



Le président d'ICC, Victor K. Fung, a rencontré le Premier ministre Gordon Brown à la veille du sommet G20.

Parler au nom de l'entreprise au niveau mondial

Tout au long de l'année 2009, ICC a mené une campagne vigoureuse pour exprimer la perspective des entreprises internationales et faciliter le commerce et l'investissement à l'échelle mondiale. A la veille du sommet du G20 à Londres en avril, par exemple, ICC a inséré un publiereportage d'une demie-page dans le *Financial Times*, exhortant à conclure le cycle de Doha des négociations commerciales pour raviver le commerce mondial. ICC s'est également alliée avec CNN pour produire trois publi-informations sur l'entreprise et le commerce, la propriété intellectuelle et la protection du droit d'auteur, mettant en évidence le travail d'ICC pour aider les entreprises internationales à réussir sur le marché mondial. Dans le cadre de cette campagne, la présidence d'ICC a rencontré en privé le Premier ministre britannique Gordon Brown et le Premier ministre italien Silvio Berlusconi, respectivement hôtes du sommet du G20 à Londres et celui du G8 à L'Aquila, pour présenter le point de vue des

entreprises sur la crise économique mondiale, le changement climatique, la propriété intellectuelle et l'innovation. Pour préparer le sommet du G20, la Commission bancaire d'ICC a publié les résultats de deux enquêtes mondiales, démontrant une forte baisse du financement du commerce international. Ses efforts ont constitué une contribution importante dans la décision du G20 en avril d'approuver un soutien de 250 milliards de dollars pour le financement des échanges internationaux sur les deux prochaines années. De même, ICC a représenté la communauté économique dans plusieurs sommets internationaux au cours de l'année, y compris le Forum pour la gouvernance d'Internet, le 5^e Congrès mondial pour combattre la contrefaçon et le piratage, et la 15^e Conférence de la Convention-Cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques à Copenhague. Sur ce dernier sujet crucial, ICC a souligné que des solutions durables exigent l'énergie créatrice, la flexibilité et l'efficacité du monde de l'entreprise. Notre réseau de comités nationaux a travaillé avec les entreprises et les gouvernements locaux pour communiquer les messages d'ICC sur la crise économique mondiale à leurs propres médias et gouvernants. Les premiers groupes régionaux consultatifs, regroupant de manière informelle des représentants d'ICC d'une région géographique donnée, ont organisé avec beaucoup de succès des réunions afin d'échanger des pratiques d'excellence, à Rotterdam, Santiago du Chili, et Sharjah (Emirats Arabes Unis).

> Davos 28.01-01.02.2009 > > > >



Le Président honoraire d'ICC Marcus Wallenberg représente ICC au World Economic Forum

> Londres 16.01.2009 > > > >



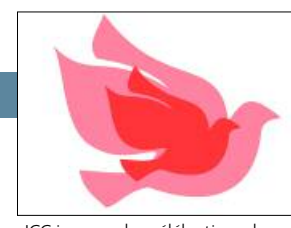
Le Bureau maritime international d'ICC fait état d'une hausse sans précédent des actes de piratage

> Genève 02.02.2009 > > > >



Lancement de la Fondation de recherche d'ICC

> Genève 02.02.2009 > > > >



ICC inaugure les célébrations de son 90^e anniversaire

> Lausanne 03.02.2009 > > > >



ICC organise un séminaire conjoint sur le commerce et la mondialisation

> Paris 18.02.2009 > >

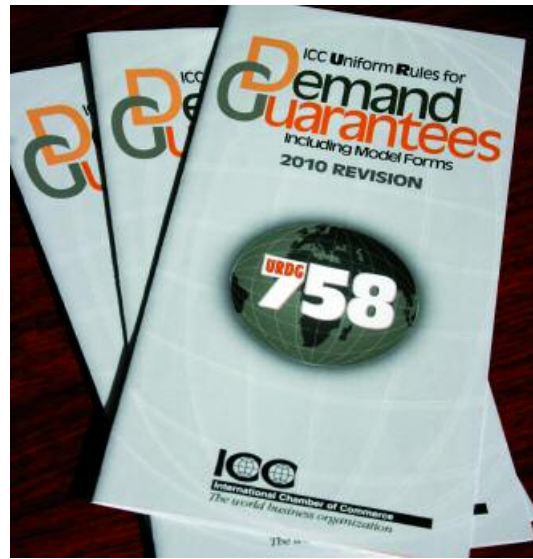


Le World Economic Survey d'ICCifo fait état de l'indice économique le plus bas de l'histoire

Tout au long de l'année, les commissions d'ICC, la Fédération mondiale des chambres de commerce et la Cour internationale d'arbitrage ont poursuivi leur travail sur un nombre très large de dossiers.

Elaborer des règles pour l'entreprise

ICC a adopté une révision majeure de ses Règles uniformes relatives aux garanties sur demande (RUGD), qui s'appliquent à des centaines de milliards de dollars que représentent les garanties sur demande, la sécurisation des obligations monétaires et de performance pour une multitude de contrats internationaux et nationaux. Dans le passé les RUGD, qui ont gagné en reconnaissance internationale depuis des années, ont été adoptées par la Fédération internationale des ingénieurs-conseils dans ses modèles de garantie, puis incorporés par la Banque mondiale dans l'ensemble de ses formulaires de garanties inconditionnelles. Les premières règles ont également été entérinées par la Commission des Nations-Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), et les législateurs nationaux s'en sont servis comme modèle pour les statuts de garantie autonome. Elles bénéficient également d'un mécanisme unique de résolution de litiges en vertu des règles DOCDEX d'ICC. La dernière révision des RUGD, la première en 18 ans, a été préparée pendant deux ans et demi conjointement par la Commission de technique et pratiques bancaires d'ICC et la Commission du droit et des pratiques du commerce d'ICC, qui réunissent



La version révisée tant attendue des Règles uniformes relatives aux garanties sur demande, entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2010.

des représentants de banques, d'entreprises et de cabinets d'avocats du monde entier.

Objectifs pour 2010. Cette année marquera l'entrée en vigueur de la dernière version des RUGD (juillet 2010). Ces nouvelles règles confirment le leadership d'ICC dans la rédaction de règles pour les entreprises, en particulier en matière de financement du commerce. En 2010, la commission va revoir les règles des Pratiques Bancaires Internationales Standard pour les mettre en conformité avec les Règles et usances uniformes relatives aux crédits documentaires (RUU 600), et s'efforcera d'avancer sur un ensemble de règles internationales relatives au forfaiting en coopération avec l'International Forfaiting Association. ICC va également introduire de nouvelles règles Incoterms® qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2011. (Pour une description plus complète des Incoterms, voir pp. 12-13.)

Règlement des différends

La Cour internationale d'arbitrage d'ICC, première institution internationale pour la résolution de différends commerciaux et d'entreprise, a continué d'étendre sa présence mondiale. Au total, 817 nouvelles demandes d'arbitrage ont été enregistrées en 2009 en vertu des Règles d'arbitrage d'ICC – le plus grand nombre de dossiers soumis à la Cour depuis sa fondation en 1923. Le nombre total de dossiers confiés à la Cour depuis 87 ans a désormais franchi le cap des 16,500.

La Commission de l'arbitrage d'ICC a poursuivi son travail de révision des règles d'arbitrage d'ICC, le rôle et les besoins des Etats et des entités étatiques en matière d'arbitrage, et la production de documents électroniques. La commission travaille également en vue de produire des recommandations pour le recours à des experts nommés par les tribunaux pour la conduite de procédures d'arbitrage. En reconnaissance de l'importance croissante de la région Asie-Pacifique, ICC a étendu son bureau régional de Singapour et nommé un directeur de l'Arbitrage et des Services de règlement des différends en Asie. Le Centre d'Audience d'ICC a fêté sa première année de fonctionnement. Cette année a débuté sur une note positive, à savoir un volume d'affaires presque trois fois plus élevé pour la période janvier-février par rapport à 2009. Le Centre est disponible pour toute réunion relative au règlement de différends ayant lieu n'importe où dans le monde et pour tout type d'arbitrage institutionnel ou ad hoc, ou pour une résolution amiable.

La *Dispute Resolution Library*, la base de données en ligne d'ICC relative aux règlements de différends (www.iccdrl.com) offre désormais un accès à plus de 450 extraits et résumés de sentences et permet de consulter le *Guide des règles nationales de procédure pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales*, conformément à la Convention de New York de 1958.

2010. Les recommandations pour la révision des Règles d'arbitrage d'ICC et les besoins des Etats et des entités étatiques en matière d'arbitrage devraient être terminées cette année. La Cour produira des recommandations relatives au recours à des experts nommés par des tribunaux dans la conduite de procédures d'arbitrage, et finalisera le rapport sur les caractéristiques et les conséquences essentielles de la production de documents électroniques en matière d'arbitrage international. De même, elle étudiera les critères que les arbitres sont susceptibles de prendre en considération pour exercer leurs pouvoirs discrétionnaires pour la répartition des coûts de l'arbitrage.

Travailler pour une planète plus propre

L'année écoulée a été particulièrement significative pour l'environnement, focalisant l'attention sur la Conférence de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Copenhague. Au cours de l'année, la Commission de l'environnement et de l'énergie d'ICC a défendu le point de vue de l'entreprise auprès des Etats, des organisations

> Paris 23.02.2009 > > > > > > Paris 05.03.2009 > > > > > > Londres 12.03.2009 > > > > > > Istanbul 16-22.03.2009 > > > > > > Hong Kong 15.05.2009 > > > > > > Kuala Lumpur 03-05.06.2009 >



Annonce des lauréats du 4^e Concours international de médiation commerciale



Christine Lagarde, Ministre français de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, a assisté aux célébrations du 90^e anniversaire d'ICC à Paris



La délégation d'ICC rencontre en privé le Premier ministre britannique Gordon Brown



ICC participe au 5^e Forum mondial de l'eau



Le président d'ICC, Victor K. Fung, rencontre le Premier ministre thaïlandais Abhisit Vejjajiva



6^e Congrès de la Fédération mondiale des chambres de commerce

Travailler pour les entreprises (suite)

intergouvernementales et dans les médias, convaincue qu'un accord à Copenhague serait susceptible d'offrir aux entreprises une vision leur permettant d'accroître leurs investissements pour développer et déployer les technologies existantes et nouvelles pour relever le défi climatique. A Copenhague, ICC a réuni des délégués représentant entreprises, Etats et organisations internationales lors d'une Journée des entreprises, pour discuter de la marche à suivre vers une économie à faible émission de carbone, à travers la mise au point et le déploiement de technologies existantes et nouvelles pour réduire les émissions de CO₂, les partenariats publics-privés, le planning stratégique, une meilleure politique de recherche et développement et un financement novateur. Etant donné son réseau mondial et son statut consultatif élevé auprès des NU, ICC occupe une position unique pour représenter l'entreprise, tant dans les pays développés qu'en développement, et assurer la transition vers une économie à faible émission de carbone, tout en faisant face aux besoins énergétiques croissants. ICC a présenté un projet clair pour relever ce qui pourrait être le plus grand défi de notre époque. Malgré la déception de Copenhague, ICC espère que l'année à venir verra des progrès substantiels vers un traité mondial contraignant, afin de parvenir à un accord au Mexique en décembre prochain.

2010. La commission prévoit de poursuivre la diffusion de la perspective de la communauté économique mondiale tant auprès de la

CCNUCC que dans d'autres instances, et d'explorer les possibilités pour les entreprises pour une transition vers une économie faible en carbone. Elle mettra au point les vues de l'entreprise sur le changement climatique, fondées sur les résultats de la 15^e Conférence des Parties (CCNUCC) de Copenhague, y compris sur des sujets tels que les marchés et la sécurité énergétiques, le transfert de technologies, les marchés de CO₂ et le financement. ICC conduira la délégation des entreprises lors de la 16^e Conférence des Parties à la réunion de Mexico.

Lutter contre la corruption

Dans le cadre de ses efforts continus pour combattre la corruption et militer pour une économie de marché fondée sur des règles, ICC a lancé la première partie d'un nouvel outil anti-corruption, proposant des conseils au cas par cas aux salariés des entreprises sur le comportement à adopter face à des sollicitations ou des tentatives d'extorsion. Connu sous le nom de *Resisting Extortion and Solicitation in International Transactions* (RESIST), l'outil est un projet conjoint d'ICC, Transparency International, le Pacte mondial des NU et le Forum économique mondial. L'outil RESIST a attiré un intérêt et un enthousiasme très larges de la part des entreprises et des médias à travers le monde. En mars dernier, François Vincke et Fritz Heimann, respectivement Président et Vice-président de la Commission anticorruption d'ICC, ont rencontré Angel Gurría, Secrétaire général de l'Organisation pour la Coopération et le Développement



Des représentants d'ICC ont présenté les outils anticorruption d'ICC à Angel Gurría, Secrétaire général de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques.

Economiques (OCDE) pour présenter les nouveaux outils anticorruption, de même qu'une édition mise à jour de la publication d'ICC *Fighting Corruption – International Corporate Integrity Handbook*. Lors de cette réunion à Paris, M. Gurría a fait part du large soutien de son organisation au travail anticorruption d'ICC. La corruption sape le commerce et l'investissement transfrontières, elle empêche une concurrence pleine et entière et une concurrence loyale. C'est pourquoi, représentée par ICC, la communauté économique internationale s'implique depuis longtemps dans la lutte contre la corruption. Dans une lettre au Secrétaire général des NU Ban Ki-moon en mai dernier, les dirigeants d'un certain nombre des plus grandes entreprises du monde en ont appelé aux Etats pour renforcer la mise en œuvre de la Convention contre la corruption des NU. C'est pourquoi ICC a salué l'accord sur un nouveau mécanisme anticorruption obtenu lors d'une conférence sur la Convention contre la corruption

des NU, à Doha en novembre dernier. Le nouveau mécanisme, dont ICC soutient l'adoption depuis la signature de la convention en 2003, appelle les 142 Etats signataires à conduire des auto-évaluations et des évaluations par des pairs et experts tous les cinq ans, qui seront réunies dans des rapports par pays. Un progrès important consiste à rendre publics les résumés de chaque rapport.

2010. La seconde phase du programme RESIST, qui détaille le comportement à adopter face à des sollicitations pendant l'étape de mise en œuvre des contrats, sera diffusée. Des normes seront mises au point pour le recours à des tierces personnes comme agents et intermédiaires, qui s'avèrent parfois comme étant le « maillon faible » pour les entreprises qui mettent en œuvre des programmes anticorruption.

Renforcer l'autodiscipline dans le marketing

La crise économique mondiale a fait monter la pression pour une réglementation étatique accrue de secteurs clés de l'économie. Dans ce contexte, ICC a mis en garde contre un climat d'enthousiasme réglementaire susceptible d'entraver les entreprises dans les domaines où une réglementation limitée ou l'autorégulation fonctionne bien. Dans le cadre de cet effort, ICC a organisé avec grand succès une table-ronde à Washington DC sur l'avenir de l'autorégulation. Les sessions ont attiré des participants de 11 pays, dont la Belgique, le Brésil, la Chine, le Mexique, la Suède et la Turquie, y compris des représentants de la *Federal*

> Kuala Lumpur 05.06.2009 > > > >

Rome 12.06.2009 > > > >

> Paris 01.07.2009 > > > >

> La Maddalena 08-10.07.2009 > > > >

> Vienne 20.07.2009 > > > >

> Paris 07.09.2009 > >



Annonce des lauréats du Concours de la Fédération mondiale des chambres de commerce



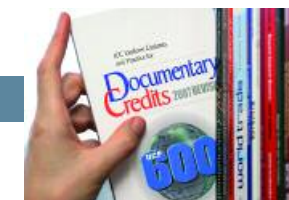
ICC rencontre Silvio Berlusconi avant le sommet du G8



Jean Rozwadowski devient Secrétaire général d'ICC



ICC publie une déclaration esquissant les priorités économiques, destinée aux leaders du G8



Les Nations Unies approuve les règles d'ICC en matière de crédits documentaires



ICC publie les résultats de l'enquête sur le financement du commerce

Travailler pour les entreprises (suite)

Trade Commission américaine, des experts juridiques et des représentants de l'industrie. La Commission marketing et publicité d'ICC a réuni des experts internationaux pour coordonner leur réaction face aux mises en garde lancées par des représentants américains et européens aux professionnels du marketing numérique, les exhortant à améliorer la protection de la vie privée des consommateurs sur Internet, sous peine de subir une intervention de la part des autorités gouvernementales. La commission, chargée de rédiger les codes internationaux qui sous-tendent la pratiques d'autorégulation dans les communications marketing, a décidé de mettre en place un forum pour explorer les options, échanger des idées et construire un consensus en matière de protection de la sphère privée sur Internet, en collaboration avec le Groupe de Travail ICC sur la Vie Privée et la Protection des Données. La commission a complété *l'ICC Framework on Responsible Environmental Marketing Communications* pour aider les publicitaires à éviter toute exagération ou mauvaise représentation des bienfaits environnementaux de leurs produits.

2010. La commission va lancer et promouvoir *l'ICC Framework on Responsible Environmental Marketing Communications* lors d'un séminaire à New York ainsi que lors d'autres manifestations pendant l'année. Elle continuera de préconiser cet outil auto-régulateur auprès du *Committee on Consumer Policy* de l'OCDE et fera entendre le point de vue des entreprises à la table ronde

qui sera organisée à Paris en avril. Elle va promouvoir d'autres codes et outils marketing d'ICC, tels que *l'Implementation Guide* récent et le module de formation ICC/INSEAD pour aider les entreprises à mettre les codes en pratique. Elle va mettre au point des outils pour faciliter l'autorégulation dans les médias numériques, notamment en ce qui concerne la protection des données et la protection de la vie privée en matière de nouvelles pratiques publicitaires. Le *Code consolidé sur les pratiques de publicité et de communication marketing* sera révisé à la lumière des pratiques et développements actuels pour évaluer les besoins de mise à jour.

Gérer les retombées de la crise financière

La crise économique mondiale et la chute dramatique du financement du commerce vécues en 2009 ont mis la Commission de technique et pratiques bancaires d'ICC aux premières loges. La commission a effectué deux enquêtes mondiales sur le financement du commerce, en mars et en septembre, et a préparé en fin d'année un rapport plus fourni, portant sur 180 banques à travers le monde. Les enquêtes ont conclu que, malgré un retour anticipé à la croissance, des problèmes relatifs à l'offre de financement du commerce sont à prévoir pour une bonne partie de 2010. Le rapport de mars a permis l'obtention de nombreuses mesures en faveur des flux commerciaux. ICC a été mandatée par l'Organisation mondiale du commerce pour réunir des données quantitatives et qualitatives fiables sur

l'environnement actuel du financement du commerce. Les résultats des enquêtes ont été présentés lors d'une réunion d'experts de l'OMC en septembre, à la veille du sommet G20 de Pittsburgh. Grâce à ces enquêtes et d'autres études, la Commission bancaire d'ICC est désormais le premier organisme au service de l'industrie de financement du commerce. Enfin, la commission a publié ses recommandations relatives au cadre des fonds propres réglementaires de Bâle II. La Commission bancaire d'ICC a organisé deux grandes réunions en 2009, la première à Dubaï en mars et la seconde à Bruxelles en novembre.

2010. La commission est en train de mettre au point un fichier pour le financement du commerce avec le soutien financier et technique de la Banque asiatique de développement. L'objectif est de réunir des données de performance pour les



Les réunions de la Commission de technique et pratiques bancaires d'ICC ont attiré plus de 300 participants.

institutions de financement du commerce sur une base coopérative, en vue de faciliter un traitement plus réaliste des actifs commerciaux dans la répartition des capitaux bancaires.

En mars, la commission présentera officiellement la dernière version des *Règles uniformes relatives aux garanties sur demande*. La troisième et plus grande enquête sur le financement du commerce sera publiée en avril lors d'une conférence dédiée à ce sujet à Beijing.

Promouvoir les technologies d'information et de communication

La Commission du commerce électronique, des technologies d'information et des télécommunications (EBITT) a mobilisé les entreprises dans un grand nombre de pays pour exhorter leurs gouvernements à refuser une proposition présentée par certains pays membres de l'Union internationale des télécommunications en vue d'introduire une « taxe » qui ferait augmenter les coûts de communication et réduire les services entre pays développés et en développement. La commission a aussi représenté les intérêts de la communauté économique mondiale dans l'élaboration d'un projet de recommandation du Conseil de l'Europe, laquelle selon l'avis d'ICC soutenait une intervention publique malavisée et par trop restrictive des analyses des profils en ligne. La commission a plaidé avec succès qu'il fallait associer d'autres intérêts économiques susceptibles d'être touchés de manière sensible par ces recommandations. Cet effort s'est soldé

suite page 14

> New York 08.10.2009 > > > > Cambridge 09.10.2009 > > > > Sharm el-Sheikh 15-18.11.2009 > > > > New Delhi 03.12.2009 > > > > Cancun 03.12.2009 > > > > Copenhague 07-18.12.2009 >



ICC et USCIB présentent les prix de leadership pour l'entreprise



Séminaire sur « L'avenir du capitalisme » avec Harvard Business School



ICC/BASIS participe au 4^e Forum pour la gouvernance d'Internet



Forum régional d'ICC de dirigeants d'entreprise



5^e Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage



ICC contribue à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP15) et organise une Journée mondiale des entreprises

INCOTERMS®¹ 2010 : des règles commerciales révisées pour un monde interconnecté

¹ INCOTERMS® est une marque déposée de la Chambre de commerce internationale, enregistrée dans plusieurs pays.

Dès l'introduction des premiers sigles commerciaux internationaux standardisés (Incoterms) par l'ICC en 1936, ceux-ci ont immédiatement fait sensation dans la communauté économique internationale. Représentant un concept radicalement nouveau dans une industrie réglementée par des règles nationales, ces nouveaux termes ont constitué la première tentative réelle d'apporter une cohérence à un système commercial et judiciaire qui variait largement d'un pays à l'autre.

« Parmi les nombreux projets d'ICC, les règles Incoterms ont été présentées comme un élément majeur de l'organisation du commerce international », dit Emmanuel Jolivet, responsable juridique de la Cour internationale d'arbitrage d'ICC. « Les Incoterms sont un exemple parfait d'une standardisation efficace d'un outil économique international. Leur utilisation quotidienne dans les contrats commerciaux internationaux apporte une certitude juridique aux transactions commerciales, tout en simplifiant l'élaboration des contrats internationaux. »

Depuis leur introduction, les Incoterms – termes standards utilisés dans les contrats pour la vente de marchandises et qui décrivent principalement les tâches, les coûts et les risques qu'implique la livraison de ces marchandises des vendeurs aux acheteurs – ont été révisées environ une fois tous les dix ans pour être au diapason de l'expansion rapide du commerce mondial et de la mondialisation.

Une nouvelle version, Incoterms 2010, sera présentée au cours du quatrième trimestre de cette année, et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Les clauses standards d'Incoterms représentent un exemple des règles d'ICC qui gouvernent les activités économiques internationales, l'élaboration de règles étant l'un des trois piliers des activités d'ICC, aux

côtés de la politique générale et du règlement de différends par l'arbitrage.

Du fait que ces règles ont été mises au point par des experts et praticiens sous l'égide de l'ICC à travers un processus consultatif, elles sont acceptées partout dans le monde et sont devenues incontournables dans les transactions internationales.

Selon le Secrétaire général Jean Rozwadowski, « les règles mondiales mises au point par ICC et utilisées par les entreprises dans d'innombrables transactions commerciales à travers le monde sont une part essentielle du travail d'ICC et nous distinguent de la plupart des autres organisations économiques internationales. »

Les Incoterms sont particulièrement importants en ce qu'ils aident les contractants à éviter des malentendus en clarifiant les coûts, risques et responsabilités à la fois des acheteurs et des vendeurs. Depuis la dernière révision en 2000, le commerce mondial a beaucoup évolué. La sécurité des cargaisons est désormais aux premières loges de l'agenda de transport de nombreux pays. De plus, le code commercial des Etats-Unis a été révisé en 2004, se soldant par la suppression des termes pour l'envoi et la livraison des cargaisons. La dernière version des règles Incoterms reflétera ces modifications et d'autres encore.

Les règles sont en cours de révision par un groupe de travail composé de représentants de sept pays qui se sont réunis neuf fois depuis la mi-2008. Les trois versions du document ont été présentées au réseau des comités nationaux d'ICC et leurs commentaires ont été examinés et incorporés dans le texte final. ICC, par son siège international et son réseau mondial, va tenir des séminaires et distribuer des documents, y compris la publication du livre officiel présentant les règles, pour aider les professionnels du commerce à se familiariser avec les règles révisées.

Les règles Incoterms sont plus souvent utilisées par leurs acronymes, p. ex. FCA (Franco transporteur) où le vendeur livre la marchandise, dédouanée à l'exportation, au transporteur nommé par l'acheteur au lieu convenu.

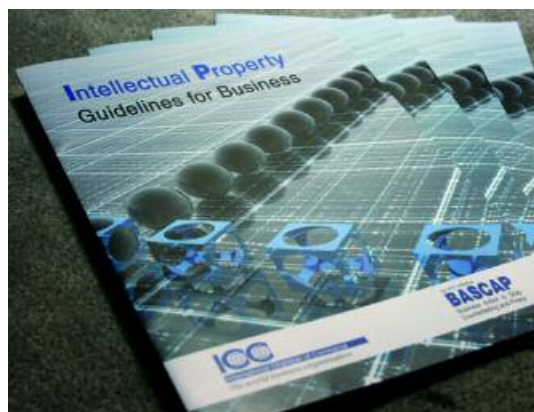


par la publication du document ICC par le Conseil de l'Europe et l'organisation d'une consultation pour les intéressés qui ne faisaient pas encore partie du processus. La commission a fait progresser le développement de principes pour le transfert transfrontière des données et des outils pratiques pour les 21 pays membres du *Asia-Pacific Economic Cooperation*, et a publié des recommandations pour améliorer les processus de protection des données dans l'Union Européenne.

2010. La Commission EBITT mettra au point des outils pour les entreprises et des informations sur des sujets tels que le « cloud computing » (concept d'utilisation d'un « nuage » de serveurs et d'ordinateurs, liés par le réseau Internet), la protection des données et les traitements de l'information. La commission fournira des prises de position vigoureuses et coordonnées provenant des entreprises dans les fora où la réglementation et la politique en matière de protection des données transfrontières sont explorées, y compris dans l'Union Européenne, les pays de l'APEC, le Conseil de l'Europe et l'OCDE. Elle va renforcer la voix des entreprises au sein des structures de l'ICANN (l'association responsable de la gestion du système d'accréditation des noms de domaine au niveau mondial) en matière d'expertise et participera aussi à la réunion de l'ICANN en juin à Bruxelles.

Des amendes européennes disproportionnées

La Commission de la concurrence a adopté une position ferme, largement reprise par les médias,



ICC a lancé un guide pour aider les entreprises à mesurer l'efficacité de leurs politiques de gestion de la propriété intellectuelle.

sur la politique de sanctions de la Commission européenne, en exprimant son inquiétude à cette dernière ainsi qu'au Parlement européen au sujet des amendes excessives infligées en matière de droit de la concurrence, et a demandé une révision radicale des normes de l'Union Européenne. Tout en condamnant fortement les comportements anticoncurrentiels, tels que les cartels et les abus de position dominante, elle s'inquiète de voir que les principes de mise en application du droit de la concurrence ne sont pas suffisamment reflétés dans la manière dont l'Union européenne impose ses amendes. ICC a formulé un certain nombre d'inquiétudes, dont l'inadéquation entre les règles de détermination des sanctions et les exigences d'un « procès équitable », ainsi que des problèmes posés par les méthodes de calcul et les paramètres existants utilisés pour définir le niveau des amendes.

2010. La commission va rédiger un document de recommandation, formulant les préoccupations concernant une procédure et un traitement équitables dans les enquêtes menées par les

autorités chargées d'examiner les comportements anticoncurrentiels. Elle organisera une table ronde sur ce sujet à l'occasion de la conférence annuelle du Réseau international de la concurrence à Istanbul en avril.

Protection de la propriété intellectuelle

L'ICC s'est imposée comme l'interlocuteur principal des entreprises dans les négociations de la Convention sur la diversité biologique pour parvenir à un accord international de régulation de l'accès aux ressources génétiques et de la répartition de leurs bienfaits. David Koris, responsable du service juridique et chargé de la propriété intellectuelle à Shell International, a été nommé président de la commission.

2010. La commission va publier la 10^e édition du *Roadmap on Current and Emerging Intellectual Property Issues for Business and Policy Makers*. Elle prévoit également de solliciter le soutien de gouvernements pour un instrument international en ce qui concerne le privilège juridique du client en matière de propriété intellectuelle. Elle va élaborer un document sur les brevets et les standards, et contribuera activement aux discussions sur ces sujets et d'autres au sein de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Transports et logistique

L'ICC a soumis des recommandations sur les normes d'émission pour les navires à l'Organisation maritime internationale. De même, elle a publié

les positions d'ICC sur la Convention des Nations Unies sur le contrat de transport international de marchandises, adoptée en septembre et connue de manière informelle sous le nom des « Règles de Rotterdam ». Dans ses commentaires, notre organisation a souligné qu'elle est prête à aider de manière proactive la contribution des entreprises aux discussions nationales et internationales sur la ratification de la Convention de Rotterdam, en vue d'apporter une uniformité dans ce domaine important du droit international.

2010. Cette année verra l'élaboration de recommandations de politique générale sur la réglementation de l'impact environnemental des transports, dont le transport aérien et les émissions de navires. La Commission des transports et de la logistique d'ICC présentera les pratiques et les besoins des usagers et des transporteurs, tels que décrits dans les règles révisées des Incoterms. ICC continuera de souligner le besoin d'investissement dans l'infrastructure des transports pour aider à stimuler de nouvelles activités économiques, permettant ainsi aux transports de satisfaire au mieux les besoins du commerce mondial.

Lutter contre le crime commercial

Face à la montée de la piraterie et des incidents de vol armé en haute mer, et pour la troisième année consécutive, le Bureau maritime international (BMI) d'ICC a joué un rôle clé dans la campagne pour un partenariat public-privé unique entre les flottes de différents pays et l'industrie maritime.

> Ankara 13.01.2010 > > > > > Singapour 21.01.2010 > > > > > New York 26.01.2010 > > > > > Bruxelles 26.01.2010 > > > > > Paris 09.02.2010 > > > > > Paris 12.02.2010 > >



Le président d'ICC discute de la reprise économique avec le président de la Turquie



ICC inaugure son bureau régional aux Maxwell Chambers à Singapour



ICC lance le « Framework on Responsible Environmental Marketing Communications »



ICC participe aux célébrations de la Journée mondiale des douanes



Les Règles uniformes révisées d'ICC relatives aux garanties sur demande sont disponibles à la vente



Annnonce des lauréats du 5^e Concours international de médiation commerciale

Travailler pour les entreprises (suite)



Le président d'ICC, Victor K. Fung, s'adresse à une conférence de presse à l'occasion du 6^e Congrès mondial des chambres de commerce, à Kuala Lumpur.

C'est ainsi que le nombre de détournements maritimes dans le golfe d'Aden a considérablement chuté. Ceci malgré une augmentation de 39% du nombre d'attaques dans le monde, largement dues à la situation au large de la Corne de l'Afrique et dans le nord de l'Océan Indien. Le BMI a aussi pu utiliser les informations obtenues dans des études du financement du commerce pour mettre au point des mécanismes susceptibles d'identifier des transactions suspectes dans le financement du commerce contre les banques à travers le monde.

2010. Les Services ICC pour la prévention des délits commerciaux (CCS) développeront des modèles de risque pour identifier les fraudes en matière de financement du commerce, à destination des banques. Ils visent aussi à déployer le réseau d'agents CCS FraudNet dans les fraudes internationales complexes. Les CCS vont poursuivre le développement d'un système de rapports structurés à l'attention de ses membres, afin d'identifier des procédés financiers suspects et de blanchiment d'argent,

et mettre au point un système de partage d'informations sur les risques de fraude à l'intention des armateurs.

Un congrès crucial pour une époque de défis

La Fédération mondiale des chambres de commerce (WCF) a connu une année particulièrement active et productive. Malgré la crise économique, le 6^e Congrès de la Fédération a réuni plus de 1,000 participants de 105 pays à Kuala Lumpur. Sous le thème « Conduire la croissance et le changement durables », des discussions dynamiques ont couvert le rôle joué par les chambres et les entreprises pour protéger des ressources vitales telles que l'énergie, les produits alimentaires et l'eau. Le Concours mondial des chambres de commerce a récompensé les pratiques d'excellence et les résultats remarquables des chambres dans une sélection de services novateurs.

Dans le domaine de la facilitation du commerce, des campagnes d'information ont été menées tout au long de l'année, notamment au Congrès sous la forme d'ateliers sur les carnets ATA, et sur les certificats d'origine préférentiels et électroniques ; des formations spécialisées sur les avantages du système des carnets ATA ont aussi eu lieu en Indonésie, aux Philippines, au Vietnam, à Macao, aux Emirats Arabes Unis, au Pérou et en Chine à l'attention des chambres et des services douaniers. Afin de développer des opportunités pour ses membres, la WCF a conclu un partenariat avec la Division des achats des NU et a ouvert le *World Chambers Network (WCN) Business*

Opportunity Service, au bénéfice du réseau JCI (Jeune Chambre Internationale). Les nouveaux membres du WCN ChamberTrust incluent la Serbie, la Russie et l'Éthiopie.

2010. La WCF sélectionnera l'hôte du 8^e Congrès (Afrique/Moyen-Orient) et ouvrira le parrainage, la programmation des intervenants et des sujets pour le 7^e Congrès, prévu pour les 8 à 10 juin 2011 à Mexico. Cette année devrait voir la mise en œuvre du système ATA en Albanie, à Macao, au Mexique, en Moldavie et aux Emirats Arabes Unis, ainsi que la ratification de la Convention d'Istanbul par le gouvernement brésilien. La série de webinaires pour développer ses ressources va continuer avec une grande variété de sessions pratiques, y compris sur les certificats d'origine.

Conférences, séminaires et manifestations

L'année passée a vu une assistance record pour la quasi-totalité des manifestations organisées par ICC, malgré la crise financière, ce qui témoigne du travail et de la créativité consacrés à trouver de nouvelles idées pour attirer une audience toujours plus large. Un nombre record de 310 juristes et experts juridiques ont assisté à la conférence de Miami « L'arbitrage commercial international en Amérique Latine : la perspective d'ICC ». La conférence ICC/FIDIC sur « Les contrats de constructions internationaux et le règlement des différends » à Istanbul a attiré une assistance deux fois plus nombreuse que prévu, avec l'ensemble des acteurs clés de la région. Deux nouvelles initiatives ont été lancées

pendant l'année – une formation avancée pour arbitres en juin et un séminaire « PIDA Avancé » sur l'Arbitrage commercial international en novembre. L'année a aussi inclus la célébration du 30^e anniversaire de l'Institut d'ICC et la seconde édition du Prix de l'Institut. Au total, 21 thèses ont participé à la compétition, contre 11 dans la première édition, ce qui démontre une visibilité accrue du Prix en deux ans.

2010. Le département ICC Events participera à une campagne majeure autour des Règles uniformes relatives aux garanties sur demande et sur les Incoterms, en vue de mieux servir les clients, de maximiser les revenus et d'accroître la visibilité d'ICC et de ses partenaires. Le département va lancer ses premières formations en ligne, dont des webinaires et des webcasts, et travaille sur de nouveaux concepts de formation. Une nouvelle version du site destiné aux manifestations d'ICC, plus moderne et plus facile à visionner, a été lancée début janvier.



Le réseau des comités nationaux d'ICC est crucial pour que la voix des entreprises puisse se faire entendre dans tous les pays.

> Damas 15.02.2010 > > > > > > Paris 28.02.2010 > > > > > > San Francisco 14-16.03.2010 > > > > > > Beijing 21-23.04.2010 > > > > > > Paris 28.04.2010 > > > > > > Istanbul 30.04.2010 > >



Réunion du Groupe consultatif régional d'ICC



ICC publie l'édition 2010 de l'*Intellectual Property Roadmap*



Conférence Asie-Pacifique d'ICC sur l'arbitrage international



ICC publie l'enquête sur le financement du commerce mondial



Séminaire ICC sur la documentation des prix de transfert et le règlement des différends



Table ronde sur les procédures régulières en matière de droit de la concurrence

BASCAP / lutter contre la contrefaçon et le piratage

Une des conséquences de la récession mondiale est que les efforts publics pour stabiliser l'économie et stimuler la croissance économique, le commerce et l'emploi doivent inclure le rôle primordial et déterminant que joue la propriété intellectuelle pour encourager l'innovation, le développement et l'emploi.

Pour mettre en avant cet impératif, la *Business Action to Stop Counterfeiting and Piracy* (BASCAP) d'ICC a commandé une étude révélant que la contrefaçon et le piratage réunis coûtent aux Etats du G20 et aux consommateurs



Richard Heath (BASCAP), Président d'INTA et Vice-président d'Unilever, préconise des mesures plus vigoureuses lors du 5^e Congrès mondial pour la lutte contre la contrefaçon et le piratage.

quelques 150 milliards de dollars, et mettent en danger 2,5 millions d'emplois chaque année.

Depuis sa création en 2004, BASCAP a mobilisé la communauté économique mondiale pour combattre la contrefaçon et le piratage – une activité illicite en croissance continue qui s'est étendue bien au-delà des produits de luxe pour couvrir la quasi-totalité des produits de consommation, tels qu'aliments et boissons, produits pharmaceutiques et électroniques, pièces détachées pour automobiles et produits de la vie courante. Des millions de consommateurs sont désormais exposés aux risques que représentent des produits non fiables et sans effet, et les Etats, les entreprises et la société sont privés de centaines de milliards en recettes fiscales, revenus commerciaux et emplois.

En 2009, BASCAP a été l'un des organisateurs du 5^e Congrès mondial pour la lutte contre la contrefaçon à Cancun (Mexique), où la première étude mondiale a été présentée sur les facteurs qui poussent les consommateurs à acheter les produits contrefaits et piratés. L'étude, qui a focalisé sur la Russie, le Royaume-Uni, la Corée du Sud, l'Inde et le Mexique, a été largement adoptée par les Etats et des groupements industriels pour guider les campagnes d'information en vue de réduire la demande du public pour les faux. Il en ressort que 80% des consommateurs, du monde développé et de pays en développement, achètent régulièrement des produits contrefaits ou piratés. Ce qui est peut être plus troublant est



Lors du Congrès mondial de 2009, le Secrétaire général d'Interpol, Ronald Noble, a présenté de nouvelles approches pour un combat plus efficace contre la contrefaçon et le piratage.

que les personnes interrogées montrent peu de remords ou de craintes quant aux conséquences, y compris les risques potentiels de santé et de sécurité pour eux-mêmes ou leurs familles.

BASCAP a aussi lancé l'*IP Guidelines for Business* en Europe, en Arabie Saoudite, en Chine et au Mexique – encore une démonstration de l'engagement des entreprises en faveur d'une chaîne de valeur pour protéger la propriété intellectuelle. BASCAP demeure le porte-parole des entreprises pour l'application de l'Accord commercial anti-contrefaçon pour mettre en oeuvre un système d'étalonnage plus exigeant quant à la performance publique de protection de la propriété intellectuelle. A cet égard, BASCAP a

enrôlé 30 associations nationales qui combattent la contrefaçon à travers le monde pour représenter le point de vue des entreprises auprès des Etats.

Face à l'avenir

En 2010, BASCAP organisera une conférence internationale pour mettre en évidence la recherche sur la valeur des industries de propriété intellectuelle pour la croissance, l'innovation, le commerce et l'emploi.

BASCAP va également mettre au point et promouvoir des études et des outils pour une mise en application plus efficace de la propriété intellectuelle, dont les pratiques d'excellence pour les intermédiaires de la chaîne d'approvisionnement, des lignes directrices pour réguler les zones franches, une évaluation mondiale des systèmes de santé et de sécurité, et des évaluations coûts-avantages des modèles pour empêcher le vol de propriété intellectuelle.

BASCAP lancera une campagne mondiale d'information des consommateurs sur les préjudices de la contrefaçon et du piratage, et mettra à disposition des associations d'entreprises des outils médiatiques et autres documents d'éducation pour diffusion au niveau local.

Un objectif final pour l'année sera d'améliorer les systèmes nationaux de mise en application de la propriété intellectuelle par la création de plans d'action et de coalitions BASCAP au niveau national, en Russie, en Inde et en Chine.

> Varsovie 12.05.2010 > > > >



Forum ICC des Jeunes arbitres

> Mexico 14.06.2010 > > > >



Conférence internationale d'arbitrage, sous l'égide d'ICC et de l'International Bar Association

> New York 24-25.06.2010 > > > >



Le Secrétaire général d'ICC participe au sommet des dirigeants du Pacte mondial des NU

> Muskoka 25-27.06.2010 > > > >



ICC décrit les priorités des entreprises lors du sommet G20/G8

> Hong Kong 30.06.2010 > > > >



Le Sommet mondial des entreprises 2010 d'ICC

> Paris 01.07.2010 > >



Rajat Gupta en route pour devenir président d'ICC

BASIS / œuvrer pour une société mondiale de l'information

Depuis sa fondation en 2006, la *Business Action to Support the Information Society* (BASIS) représente la communauté économique mondiale dans le dialogue international pour explorer comment les technologies de l'information et de la communication et l'Internet peuvent favoriser la croissance économique et le progrès social.

Au cours de l'année passée, BASIS a participé activement au Forum pour la gouvernance de l'Internet (FGI) à Sharm-el-Sheikh (Egypte), où les dirigeants d'entreprise ont fait valoir que la mise en place des conditions nécessaires pour un développement continu de l'Internet est susceptible d'accroître la croissance économique et le développement social. « Protégé de manière appropriée, l'Internet a un rôle important à jouer pour aider à résoudre toute une série de problèmes, de la reprise économique au changement climatique », a déclaré devant le Forum le Secrétaire général d'ICC, Jean Rozwadowski.

Il a souligné qu'une approche globale mais équitablement répartie de la gouvernance de l'Internet est l'unique moyen d'assurer que les bonnes décisions soient prises. « Aucun groupe ne peut ni ne devrait s'attaquer de manière isolée aux questions de gouvernance de l'Internet », a dit M. Rozwadowski.

ICC est notamment préoccupée par le fait que le mandat de cinq ans du FGI, qui arrive à



Le secrétaire général d'ICC, Jean Rozwadowski intervient lors de la cérémonie d'ouverture du Forum pour la gouvernance de l'Internet de 2009.

expiration cette année, pourrait ne pas être renouvelé. Réuni sous l'égide du Secrétaire général de l'ONU, le FGI est le seul forum où toutes les parties prenantes – entreprises, Etats, société civile et communauté technique – peuvent discuter de la gouvernance de l'Internet sur un pied d'égalité. Cela permet un environnement d'échange ouvert, ce qui est déterminant pour une politique informée tenant compte des avis de l'ensemble des usagers de l'Internet.

BASIS réunit au niveau mondial des entreprises et des associations venant de toute une série de secteurs commerciaux, et s'exprime sur des sujets allant de la connectivité et l'accès jusqu'à la

gouvernance de l'Internet, y compris la protection des données, la sphère privée et la sécurité.

En 2009, BASIS a élargi le cercle de ses membres et soutiens financiers, une étape importante vers la mise en place d'un leadership plus large et continu. BASIS a également développé et mis en œuvre une stratégie de communication plus efficace, avec le soutien et les ressources de la Commission du commerce électronique d'ICC (EBITT), sans oublier les contributions des présidents de BASIS et de leurs entreprises.

BASIS demeure un vecteur primordial d'influence pour les entreprises et les associations, et la première source d'expertise d'entreprise pour les Etats, les organisations internationales et d'autres parties prenantes.

L'année à venir

BASIS se mobilisera pour que le FGI se poursuive au-delà de son mandat quinquennal actuel, tout en conservant ses principes fondateurs, grâce à des efforts de lobbying auprès des Etats membres de l'ONU chargés de prendre la décision. Elle représentera la communauté économique internationale au prochain FGI à Vilnius (Lituanie) en septembre, et coordonnera les contributions et préparatifs en vue du Forum.

Tout au long de l'année, et grâce à des efforts de communication stratégique et de lobbying, BASIS attirera l'attention sur les priorités des entreprises quant aux enjeux de gouvernance

de l'Internet pour renforcer leur participation et leur soutien, notamment dans les pays en développement, et travaillera étroitement avec ICC Lituanie dans ce but.

BASIS exposera les positions et les produits d'ICC et de la Commission EBITT lors du FGI à Vilnius, pour atteindre tous les participants attendus (entre 1200 et 1500), représentant des Etats, des organisations intergouvernementales et internationales, ainsi que des experts techniques, des membres de la société civile et des entreprises des quatre coins du monde.



Lors d'un atelier co-organisé, ICC démontre comment une bonne utilisation de l'Internet peut dynamiser la croissance économique.



Forum pour la gouvernance d'Internet



ICC lance les Incoterms® 2010



Annonce de l'hôte du 8e Congrès de la Fédération mondiale des chambres de commerce



ICC présente le point de vue des entreprises au sommet du G20



ICC fournit la perspective des entreprises à la Conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP16)



Conférence de lancement pour l'Ile Maurice en tant que juridiction d'arbitrage

Le réseau des comités nationaux ICC

L'influence d'ICC à travers le monde est largement due à son réseau mondial de comités et de groupes nationaux. Présents dans plus de 90 pays, le travail des représentants régionaux consiste à exprimer les intérêts des entreprises auprès de leurs gouvernements, et de contribuer au travail politique d'ICC.

Dans les pays où un comité national n'existe pas encore, les entreprises peuvent adhérer séparément à ICC en tant que membre direct. Actuellement, l'affiliation à ICC est soutenue par des membres directs dans 37 pays.

ICC Afrique du Sud	ICC Croatie	ICC Israël	ICC Qatar
ICC Algérie	ICC Cuba	ICC Italie	ICC République Dominicaine
ICC Allemagne	ICC Chypre	ICC Japon	ICC République Tchèque
ICC Arabie-Saoudite	ICC Danemark	ICC Jordanie	ICC Roumanie
ICC Argentine	ICC Egypte	ICC Koweït	ICC Royaume-Uni
ICC Australie	ICC El Salvador	ICC Liban	ICC Russie
ICC Autriche	ICC Emirats Arabes Unis	ICC Lituanie	ICC Sénégal
ICC Bahrein	ICC Equateur	ICC Luxembourg	ICC Serbie
ICC Bangladesh	ICC Espagne	ICC Madagascar	ICC Singapour
ICC Belgique	ICC Etats-Unis	ICC Malaisie	ICC Slovaquie
ICC Bolivie	ICC Finlande	ICC Maroc	ICC Slovénie
ICC Brésil	ICC France	ICC Mexique	ICC Sri Lanka
ICC Bulgarie	ICC Géorgie	ICC Monaco	ICC Suède
ICC Burkina Faso	ICC Ghana	ICC Népal	ICC Suisse
ICC Cameroun	ICC Grèce	ICC Nigéria	ICC Syrie
ICC Canada	ICC Guatemala	ICC Nouvelle-Zélande	ICC Tanzanie
ICC Caraïbes	ICC Hong Kong, Chine	ICC Norvège	ICC Thaïlande
ICC Chili	ICC Hongrie	ICC Pakistan	ICC Togo
ICC Chine	ICC Inde	ICC Panama	ICC Tunisie
Chinese Taipei Business Council of ICC	ICC Indonésie	ICC Pays-Bas	ICC Turquie
ICC Colombie	ICC Iran (République Islamique)	ICC Philippines	ICC Ukraine
ICC Corée du Sud	ICC Irlande	ICC Pologne	ICC Uruguay
ICC Costa Rica	ICC Islande	ICC Portugal	ICC Vénézuéla

Comité directeur d'ICC - 2010

Le Comité directeur est chargé de développer et de mettre en œuvre la stratégie, la politique générale et le programme d'action d'ICC, et de surveiller les finances de l'organisation mondiale des entreprises. Il a notamment la charge de recommander au Conseil mondial d'ICC les nominations à sa présidence ainsi que celle du Secrétaire général, et d'approuver l'ensemble des documents de politique générale.

Le Comité directeur se compose de 24 personnes, dont des membres ex-officio et des membres élus pour une période de trois ans. La présidence et le secrétaire général en sont également membres.

Présidence et secrétaire général

Victor K. Fung Président	Marcus Wallenberg Président honoraire
Rajat Gupta Vice-président	Jean Rozwadowski Secrétaire général

Membres élus

Abdul Rahman Attar Syrie	William G. Parrett Etats-Unis
John Buchanan Royaume-Uni	Mikio Sasaki JapOn
Guillermo de la Dehesa Espagne	Andreas Schmid Suisse
Pierre A. Froidevaux Mexique	Oren Shachor Israël
Manfred Gentz Allemagne	Andrea Tomat Italie
Martin Granholm Finlande	Kees van der Waaij Pays-Bas
Young Tae Kim Corée	Gerard Worms France
Peter Mihok République Slovaque	Chen Yuan Chine
Yogendra Modi Inde	

Membres ex officio

John Beechey Président de la Cour internationale d'arbitrage	Rona Yircali Président de la Fédération mondiale des chambres de commerce
Jorma Ollila Président du World Business Council for Sustainable Development	

Présidence et secrétaire général



Victor K. Fung, Président

Président du Li & Fung Group of Companies et du Conseil économique du Greater Pearl River Delta Business Council. M. Fung a été président du Hong Kong Trade Development Council (1991-2000), président de l'autorité de l'aéroport de Hong Kong (1998-2008) et président du conseil de l'Université de Hong Kong (2001-2009). Il a été élu président d'ICC le 1^{er} juillet 2008.



Rajat Kumar Gupta, Vice-président

Actuellement Senior Partner Emeritus de McKinsey & Company, M. Gupta a été Managing Director Worldwide de McKinsey de 1994 à 2003. M. Gupta est un directeur indépendant de Goldman Sachs, Procter & Gamble, AMR Corporation et du Qatar Financial Centre. Il a été élu vice-président le 1^{er} juillet 2008.



Marcus Wallenberg, Président honoraire

Président de Skandinaviska Enskilda Banken, Saab et Electrolux. M. Wallenberg est aussi vice-président de LM Ericsson. De 1999 à 2005, il a été président-directeur général d'Investor, après en avoir été vice-président-directeur général. Ancien directeur de Stora Feldmühle, Dusseldorf, il siège au conseil d'administration d'AstraZeneca, Stora Enso Oyj, de la Fondation Knut et Alice Wallenberg et de Temasek Holdings.



Jean Rozwadowski, Secrétaire général

De nationalité française, Jean Rozwadowski est secrétaire général depuis le 1^{er} juillet 2009. Avant d'entrer à l'ICC, M. Rozwadowski a été président de la division Amérique Latine et Caraïbes de MasterCard. Auparavant, il y a occupé le poste d'Executive Vice-President pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique, basé à Bruxelles. Avant de rejoindre MasterCard, M. Rozwadowski a occupé de nombreuses positions de direction pendant une carrière de 20 ans chez American Express, en charge de l'Asie et du Moyen-Orient, basé respectivement à Singapour et à Bahrein, et responsable d'American Express au Brésil pendant six ans. M. Rozwadowski a également été président de la Chambre de commerce américaine à Sao Paulo, Brésil.

Publié en 2010 par la
Chambre de commerce internationale
38, Cours Albert 1er, 75008 Paris, France
Tel +33 (0) 1 49 53 28 28
Fax +33 (0) 1 49 53 29 24
Internet www.iccwbo.org
Courriel icc@iccwbo.org

ICC Publication No. 703EF
ISBN : 978-92-842-0088-7

Copyright © 2010
Chambre de commerce internationale
Tous droits réservés. Toute reproduction, copie ou traduction d'un extrait quelconque de cette publication par quelque procédé que ce soit – graphique, électronique ou mécanique, y compris photocopie, toutes formes d'enregistrement ou système d'information et d'extrait – est strictement interdite sans autorisation écrite de la Chambre de commerce internationale.

Conception graphique et maquette : Louise Brody
Imprimé en France

Crédits photos (de gauche à droite, du haut en bas) :
Couverture : ICC
Page 1 : ICC ; ©Jupiterimages Corporation
Page 2 : ICC
Page 4 : ICC ; ©Jupiterimages Corporation ; ICC
Page 5 : haut, ICC ; ICC ; ©Jupiterimages Corporation ; ©Jupiterimages Corporation
Page 6 : ICC pour tout
Page 7 : ©Jupiterimages Corporation ; ICC ; ICC
Page 8 : ICC pour tout
Page 9 : haut, ICC ; ©G8 site/Ansa ; ©Vincent Muracciole ; ©Jupiterimages Corporation
Page 10 : ©Jupiterimages Corporation ; iStockphotos.com ; ICC
Page 11 : haut, ICC ; ©Jupiterimages Corporation ; ICC ; ICC
Page 13 : ©iStockphoto LP 2009
Page 14 : ICC pour tout
Page 15 : ICC pour tout
Page 16 : haut, ICC ; ICC ; ©Jupiterimages Corporation ; ©Jupiterimages Corporation
Page 17 : haut, ICC ; ©Jupiterimages Corporation ; ©Jupiterimages Corporation ; ©Jupiterimages Corporation
Page 18 : haut, ICC ; ©Jupiterimages Corporation ; ©Jupiterimages Corporation ; ICC
Page 19 : haut, ICC ; ©Jupiterimages Corporation ; ©Jupiterimages Corporation ; ICC
Page 20 : ICC pour tout
Page 21 : haut, ICC ; ©Jupiterimages Corporation ; ©Jupiterimages Corporation ; ICC
Page 24 : ICC pour tout